

TENDANCES : LE PIRE ET LE MEILLEUR

Le Conseil international du CIRIEC vient de se réunir à Paris. Ce « parlement » où sont représentées les quinze sections nationales fournit l'occasion, tous les semestres, de prendre la température de l'économie mondiale confrontée à la faillite du système économique dominant que, par euphémisme, on continue d'appeler la « crise ». A des degrés variables, la situation est partout la même : bien qu'annoncé à grands renforts de déclarations gouvernementales, qui se veulent pourtant rassurantes, le bout du tunnel reste toujours invisible et l'angoisse du lendemain étirent les populations. Partout, les politiques de sauvetage mises en œuvre vont au plus pressé (transfuser les banques, sans conditions de bonne conduite) et au plus facile (imposer l'austérité aux plus faibles). Partout aussi, la crise fournit le prétexte de renforcer, jusqu'à la caricature, l'ultra libéralisme, dont l'arrogance idéologique est à la mesure de son échec. Et partout, hélas !, le responsable de nos malheurs est dénoncé et pourchassé : le bouc émissaire, qui a tant servi dans l'Histoire, l'autre, le différent, l'étranger.

Dans le même temps, les travaux de recherche, conduits dans les sections nationales, montrent que l'économie sociale progresse partout, dans ses formes anciennes mais aussi en adoptant des modèles novateurs, mieux adaptés au contexte actuel. Ces entreprises résistent mieux aux à-coups de la conjoncture, maintiennent les emplois, en créent de nouveaux, mieux assurés de leur pérennité. Les systèmes de financement alternatifs se multiplient. Certains gouvernements reconnaissent cette réalité et s'efforcent de l'intégrer dans leur politique économique. C'est le cas, par exemple, en Espagne avec la promulgation d'une loi cadre sur l'économie sociale.

Une autre tendance peut être observée : au fur et à mesure du désengagement des Etats, les partenariats entre l'économie sociale et les collectivités territoriales se multiplient *

Le programme d'activités 2010-2012, adopté par le dernier Conseil international du CIRIEC, ambitionne, par la recherche et l'information, de contribuer à une meilleure prise en compte de ces tendances qui redessinent le paysage économique et social sans doute plus profondément et durablement que les mesures conjoncturelles, souvent incantatoires, qui tiennent lieu aujourd'hui de politique économique.



Marcel Caballero
Vice président du CIRIEC-France

* Notre dîner-débat du 25 novembre rendra compte de cette tendance en France.

TRAVAUX DU CIRIEC

DINER-DEBAT DU CIRIEC-France

LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT ET LES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

Jeudi 25 novembre 2010, à 18h30
au Cercle Républicain, 5 avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

Invitée d'honneur :

Marie-Pierre de la GONTRIE
Première Vice-présidente du Conseil régional d'Ile de France, chargée des Finances et de la Contractualisation

Interventions de :

Daniel ORIOL, *Directeur Général Groupe Caisse d'Epargne pour les Sociétés d'Economie Mixte (CGE SEM)*

Rainier d'HAUSSONVILLE, *Directeur des Affaires Européennes VEOLIA environnement*

Jean-Michel ROYO, *Directeur du Pôle Public et Institutionnel Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise*

La manifestation sera suivie d'un dîner dans les salons du Cercle Républicain
au cours duquel les participants pourront échanger avec nos intervenants

>>> Inscription : par courrier, Ciriec-France 7 passage Tenaille 75014 Paris - par fax au 01 40 52 82 68
ou par mail : info@ciriec-france.org

3ème CONFERENCE INTERNATIONALE DE RECHERCHE SUR L'ECONOMIE SOCIALE

Après Victoria (Canada, 2007) et Östersund (Suède, 2009) la 3^{ème} conférence internationale de recherche sur l'économie sociale du CIRIEC se tiendra, du 6 au 8 avril 2011, à Valladolid (Espagne) sur le thème « **L'économie sociale, pilier d'un nouveau modèle de développement socio-économique durable** »

- L'économie sociale, un important acteur socioéconomique dans les pays du Nord et du Sud
- L'économie sociale, vecteur de changement social et économique
- Les alliés de l'économie sociale dans un nouveau modèle de développement économique durable
- Le rôle des Etats et des institutions internationales face à l'économie sociale

La conférence est organisée par le CIRIEC-Espagne et le CIRIEC-International, avec la collaboration du réseau ENUIES et de l'Université de Valladolid.

Les langues de travail sont le français, l'anglais et l'espagnol.

Les propositions de communications doivent être envoyées avant le 10 novembre 2010 à ciriec@uv.es avec copie à rafael.chaves@uv.es.

>>> <http://www.seconferenceciriec.es>

RENCONTRES ESCM - CIRIEC-France

« MANAGEMENT EN ECONOMIE SOCIALE : ses fondements, ses spécificités, ses nouveaux enjeux et ses évolutions »

Prochaines rencontres – Paris :

- 16 novembre : Economie sociale, éthique et comportement
- 23 novembre : Partenaires sociaux
- 17 décembre : Compétences – Métiers

>>> Programme / Inscription : http://www.escem.fr/mail/100623_mailing_recherche/ mailing_recherche.html

Programme soutenu par la Délégation à l'économie sociale et la Fondation Crédit Coopératif

PROGRAMME D'ACTIVITES 2010-2012

Réuni à Paris, le 8 octobre 2010, le Conseil international du CIRIEC a défini un programme d'activités pour les prochains mois, dans le cadre du Plan stratégique 2010-2012 :

Projets de recherche

Sous l'impulsion du nouveau président du Conseil scientifique international, **Luc Bernier** (CIRIEC-Canada), les commissions scientifiques internationales « Services publics / Entreprises publiques » et « Economie sociale et coopérative » poursuivront les travaux engagés :

- Les services publics locaux
- Economie sociale et politiques publiques
- Renouveau de l'intervention publique et la crise contemporaine

De nouveaux thèmes de recherche seront définis à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil scientifique, le 25 novembre, à Paris.

Recherches commanditées

Deux programmes sont en cours de réalisation :

- Pour la Commission européenne : « Réalisation de comptes satellites nationaux pour les coopératives et mutuelles »
- Pour le Parlement européen : « The Inter-Relationship between the Structural Fund and the Provision of Services of General (Economic) Interest, and the Potential for Cross-Border Service Delivery »

Le CIRIEC a par ailleurs répondu à un appel d'offre de la Commission pour le projet "Soutien des coopératives agricoles pour l'amélioration de la qualité de la chaîne alimentaire »

Publications

Outre la publication de la revue *Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, la collection « *Economie sociale et Economie publique* », chez l'éditeur Peter Lang, vient d'être enrichie d'un ouvrage sur l'évaluation de l'économie sociale. En prévision, la publication des travaux sur « Crise contemporaine et renouveau de l'action publique », sous la direction de [Philippe Bance](#) (CIRIEC-France) et [Luc Bernier](#) (CIRIEC-Canada).

Enfin, la liste des [Working Papers](#) s'est enrichie. (On peut se la procurer auprès du secrétariat international : ciriec@ulg.ac.be)

Développement du CIRIEC

Parmi les moyens mis en œuvre pour développer le CIRIEC, la priorité est donnée à la création de nouvelles sections nationales, en particulier en Europe de l'Est et en Afrique. Les sections nationales existantes sont invitées à contribuer à cet objectif. C'est ainsi que le CIRIEC-France est chargé de faciliter l'émergence de sections nationales dans les pays du Maghreb et de l'Afrique francophone.

Prochaines manifestations internationales

- Commissions scientifiques internationales et Conseil scientifique international, les 24 et 25 novembre 2010 à Paris
- Praesidium, le 3 décembre 2010 à Kyoto (Japon)
- Conseil international, le 25 mars 2011 à Lintz (Autriche)
- Troisième Conférence internationale de recherche en économie sociale, 6 au 8 avril 2011 à Valladolid (Espagne)
- 25^{ème} anniversaire du CIRIEC-Espagne, fin octobre 2011 à Valence (Espagne)
- Prochain Congrès international, en 2012 à Vienne (Autriche)

ACTUALITE

POUR LE PRESIDENT ESPAGNOL L'ECONOMIE SOCIALE EST « LE MODELE »



que doit adopter l'Espagne »

Récevant la Confédération espagnole de l'économie sociale (CEPES), le président du Gouvernement espagnol, [José Luis Rodríguez Zapatero](#), a déclaré : « Il est juste de reconnaître le rôle de l'économie sociale dans le redressement de l'économie »

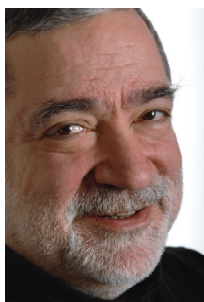
Pour le président, au delà des chiffres (110 milliards d'€ de chiffre d'affaire annuel, 2.350.000 emplois directs et indirects et 150.000 entreprises) l'importance de l'économie sociale, pour le nouveau modèle de développement durable, « est due aux valeurs qui inspirent ses entreprises, entités socialement innovantes et engagées, qui ont anticipé les circonstances actuelles et ont adopté une vision différente et avant-gardiste de l'économie et de l'entreprise »... « Son modèle de gestion, plus participatif, solidaire et socialement responsable, est le propre d'une économie durable et équilibrée. Et nous sommes convaincus que c'est le modèle

(Photo, de gauche à droite : Leire Pajin, sénatrice, Juan Antonio Pedreno, président de CEPES, José Luis Rodríguez Zapatero, président du Gouvernement, Trinidad Jiménez et Celestino Corbacho, ministres.)

LE MOIS DE L'ECONOMIE SOCIALE

Jean-Philippe Milésy

Délégué général de *Rencontres Sociales*



Comme la coutume s'est peu à peu imposée, le mois de novembre sera "Le Mois de l'Economie sociale et solidaire en France".

"**Sociale et solidaire, l'économie qui sait où elle va**", tel est le thème pour le millésime 2010 d'un événement qui va chaque année en croissant.

Le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale, qui coordonne le "Mois" mobilise chaque année d'avantage de partenaires de l'Economie sociale, cela va de soi, mais aussi hors de l'ESS proprement dite. Ainsi en est-il des médias associés. On est accoutumé à retrouver *Alternatives Economiques*, *Politis* et *TerraEco* aux côtés de telles initiatives. *Le Nouveau consommateur* a rejoint pour sa part le pôle médias du Groupe SOS. *Le Monde Economie*, *BFM*, *Marianne* en revanche prouvent l'extension du domaine de nos luttes et d'une prise en compte élargie de nos idées et de nos propositions !

La parution du *Monde Economie* (daté du 26/10), un numéro entièrement consacré à l'Economie sociale fait événement. Il révèle sans doute au plus grand nombre l'importance de l'ESS, dessine ces nouveaux territoires qui font parfois polémique, donne la parole aux acteurs comme François Soulage ou Jean-Louis Laville. Nous retiendrons le titre de la contribution du responsable France d'Ashoka : "Nouvelles alliances". C'est une problématique en effet capitale pour l'ESS et pas en termes de "contaminations", où l'on ne sait pas qui contamine qui, mais plus en termes d'actions concertées dans le respect des spécificités de chacun à l'instar de ce que propose le Mouvement des entreprises sociales. Ces actions concertées ont d'ailleurs été le sujet du débat Chorum, le 28 octobre, au Forum des Associations qui traita des relations entre associations et entreprises.

Il n'est pas de débats ou colloques de l'ESS où la nécessité de communiquer ne soit pas mise en exergue. Félicitons nous de l'audience croissante du Mois de l'ESS dont la presse quotidienne régionale relatera, à n'en pas douter, les centaines de manifestations de cet événement qui témoigne de la richesse et de la diversité de notre secteur.

>>> On trouvera le programme de ces manifestations sur <http://www.lemois-ess.org>.

POINT DE VUE

Quelques exemples d'impacts concrets, pour les usagers, des 524 mesures de la révision générale des politiques publiques (RGPP)

Pascal Pavageau

Secrétaire confédéral FO



Eloignement (géographique et fonctionnel) des services publics du citoyen, des missions publiques privatisées ou abandonnées, transformation du « service public » gratuit et solidaire à des services payants aux usagers-clients, passage de l'égalité républicaine pour chaque citoyen à une inégalité généralisée en fonction des ressources du client, etc,

Toutes ces destructions provoquées par la révision générale des politiques publiques (RGPP) dans la Fonction Publique et contre les valeurs et principes fondamentaux de la République peuvent se caractériser en identifiant quelques-uns des premiers effets concrets pour les citoyens des 374 mesures idéologiques, décidées unilatéralement par le chef de l'Etat et son gouvernement les 12 décembre 2007, 4 avril 2008 et 12 juin 2008.

► Depuis le 1^{er} janvier 2010, **les salariés et les entreprises ne disposent plus d'interlocuteurs chargés du « travail » dans les services départementaux de l'Etat** (à cause de la fusion des inspections et de la régionalisation des missions et compétences).

La dispersion des missions pour le développement des entreprises, liées aux suivis des mutations économiques et à la réglementation des directions régionales de l'Etat et l'essor cacophonique d'agences de moyens (OSEO, Ubifrance, Atout France,...) **dégradent l'accès à l'information et le conseil aux entreprises, le rendent parfois payant**, et l'action de l'Etat est devenue illisible.

► L'instauration de tarifs de péages ferroviaires pour la SNCF au bénéfice de Réseau Ferré de France (RFF – mesure d'avril 2008) se répercute par **des suppressions de trains ou d'arrêts** (sur des lignes jugées non rentables du fait des péages) et par **des augmentations importantes sur les tarifs des billets et abonnements pour les usagers de la SNCF**.

► Le système d'immatriculation des véhicules (SIV), entré en vigueur en avril 2009, entraîne un allongement des délais et l'instauration **de nouveaux coûts pour les acheteurs de véhicules neufs ou d'occasion** dans le cadre de la procédure d'immatriculation réalisée par les professionnels (privés) ou sur internet (cartes grises et cartes d'immatriculation). En plus des coûts supplémentaires, toute la sécurité nécessaire à la délivrance de titres est balayée.

► La privatisation du contrôle des transporteurs (autocars, poids lourds) a **multiplié par trois le tarif des contrôles**. Les entreprises de transports suffisamment importantes peuvent bénéficier de conditions et de coûts de contrôles compétitifs en mettant en concurrence leurs contrôleurs sur appels d'offres européens, les autres, plus petits, subissent les monopoles locaux.

► Pour les familles, les enfants et les étudiants :

- la disparition de la carte scolaire génère de nouvelles inégalités et s'inscrit délibérément contre la mixité sociale au sein de l'éducation nationale ;
- la suppression de 3000 postes d'enseignants spécialisés des Réseaux d'aide aux élèves en difficultés (RASED) ainsi que la destruction de 34 238 emplois d'enseignants (équivalents temps plein) dans l'éducation nationale publique et de 3704 dans l'enseignement privé sous contrat depuis 2007 se sont accompagnés de fermetures de classes et parfois d'établissements.

► Pour les maîtres d'ouvrages publics ou privés de travaux, **une augmentation des coûts et des délais en matière d'archéologie préventive** du fait de la création de filiales privées, de la baisse des moyens publics et de la délocalisation de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

► La régionalisation de l'Etat territorial, la suppression de 65 tribunaux (d'instance et de commerce), de 62 conseils de prud'hommes, de plus de 180 blocs opératoire et de maternités, de 3185 bureaux de postes, de 80 subdivisions territoriales de l'ex Equipement, de 40 centres territoriaux de Météo France, ajoutées à la menace constante de suppression de sous-préfectures

par la centralisation de leurs missions en préfectures entraînent pour chaque citoyen **un éloignement des services publics** et un abandon des départements par l'Etat (réduction des deux tiers des effectifs dans les départements entre 2007 et 2012 !).

► 60 établissements pénitentiaires doivent fermer dont la plupart sans être remplacés par de nouvelles structures à proximité. Moins d'établissements, moins de personnels alors que la surpopulation carcérale est déjà importante : des conditions de travail et de sécurité toujours plus difficiles pour les surveillants, des conditions de détentions encore dégradées pour les détenues, des coûts et des contraintes supplémentaires (allongement du trajet pour les visites) pour leurs familles.

► Pour les locataires HLM, la RGPP a entraîné une série de textes législatifs et réglementaires depuis 2008 défavorables à beaucoup en pouvant entraîner **des suppléments de loyer**. Le plafonnement du montant de supplément de loyer de solidarité cumulé avec le loyer principal peut atteindre 35% des ressources de l'ensemble des personnes vivant au foyer.

► La rationalisation des réseaux des chambres de commerce et des métiers, la mutualisation des fonctions du réseau des chambres d'agriculture autour des chambres régionales, la suppression des deux tiers des chambres régionales des comptes conduisent à un éloignement supplémentaire de missions publiques et de prestations d'intérêt général des citoyens, des acteurs économiques et des collectivités.

► Imposée par la RGPP, la fusion des ASSEDIC et de l'ANPE était destinée à créer « un grand service de l'emploi performant ». Depuis, la situation n'a cessé de se dégrader :

- les personnels de Pôle Emploi subissent un stress important en raison des difficiles conditions de travail et du manque criant de moyens ;
- pour **les demandeurs d'emploi les missions d'aide, d'accompagnement et de conseil à l'emploi sont dégradées** (retards dans le traitement des dossiers, allongement des délais entre le licenciement et le premier entretien à Pôle Emploi, agents de Pôle Emploi débordés, stressés et insuffisamment formés)

► Alors que les 123 Caisses d'Allocations Familiales connaissent des difficultés importantes face à de nombreuses nouvelles missions, l'application de la RGPP (réduction de moyens et d'effectifs) à la branche famille vient accroître les problèmes pour les demandeurs. Les allocataires pour qui les prestations servies par les CAF sont de plus en plus souvent le dernier rempart avant l'exclusion se retrouvent les premières victimes de ces mesures de réductions.

► La suppression de huit des neufs centres interministériels de renseignements administratifs (CIRA), l'instauration d'un centre national d'appels réduisant la mission d'accueil des consommateurs, la limitation des consultations préalables à l'édition d'un texte, le recentrage et développement des contrôles de gestion et de légalité par voie électronique, la rationalisation et la dématérialisation des titres (cartes

nationales d'identité / passeports / cartes grises / visas et dossiers de nationalité pour les ressortissants à l'étranger) ont considérablement **réduit les accès à l'information publique pour les usagers, les ménages, les salariés, les entreprises et les collectivités.**

► La « politique du chiffre » induite par les mesures RGPP à la police comme à la justice conduit à une véritable compétition entre les juridictions et les services et à des gestions trop rapides sur des affaires sensibles. La carte judiciaire et les réductions de moyens et d'effectifs depuis la RGPP aggravent cette situation et les risques d'erreurs aux conséquences pouvant être dramatiques pour les individus concernés.

► Avec la suppression de l'ingénierie publique de l'Etat (ex DDE et ex DDAF notamment), les **collectivités territoriales sont privées d'aides, de conseils, d'assistance technique et de solidarité** pour leurs projets d'aménagements locaux.

Ne pouvant plus compter sur les services de l'Etat ni sur leurs conseils en toute neutralité ou leurs partenariats, les collectivités territoriales n'ont d'autre possibilité que de se tourner vers des sociétés privées, en sachant très bien que les abus de position dominante en savoir-faire techniques déjà rencontrés et dénoncés sur l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'éclairage public, l'énergie et la collecte et le traitement des déchets par exemple, se généraliseront à tous leurs nouveaux domaines de compétences. La fiscalité locale a poursuivi son ascension, augmentant ainsi les inégalités entre les collectivités et sur le territoire et grevant encore un peu plus le pouvoir d'achat des citoyens.

► La réduction de missions de la police et de la gendarmerie (missions de gardes statiques, motorisées et protections individuelles), le réajustement territorial police-gendarmerie et sa suppression d'unités, l'allègement de plusieurs sujétions du ressort des services de polices par le code de procédure pénale ou la rationalisation des outils et des moyens de la police technique et scientifique ont **réduit les capacités d'interventions locales et d'expertises des forces de sécurité.**

► Pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche des 58 universités et établissements supérieurs devenus autonomes : 93 000 emplois ont disparu du budget de l'Etat / les rémunérations des personnels sont vidées d'autant au bénéfice des crédits de fonctionnement / la masse salariale dépend maintenant des décisions de chaque université / le montant des primes et des indemnités dépend de la « gouvernance » de chaque université / la mise en place d'un financement budgétaire de universités fondé sur la performance a commencé / le projet de modification du statut des enseignants chercheurs va dans ce sens.

► Pour les français de l'étranger et le réseau diplomatique, **la RGPP supprime 700 emplois au ministère des affaires étrangères** (missions de communications, service de la Valise ont été externalisées dans le privé et dans le secteur consulaire, l'étude des dossiers des demandeurs de visas est confiée à des sociétés privées). Cela entraîne des coûts supplémentaires (pour les citoyens concernés et pour les finances publiques) et pose de nombreuses inquiétudes en matière de sécurité des données.

► La fermeture de bases et d'implantations militaires ont considérablement **affaiblis économiquement des communes et zones rurales avec un impact considérable sur l'emploi** (faillite de PME, fermeture de commerces, aggravation du chômage dans les secteurs concernés).

► Alors que les travailleurs sont de plus en plus exposés à des risques professionnels, la fusion de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) et de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET) conduit à une **baisse de l'expertise et de l'évaluation des conditions de travail.**

► Les **services statistiques français sont désorganisés, leurs données sont contestées et moins fiables et le coût de leurs prestations ont augmenté** du fait des réformes RGPP : rationalisation des périmètres et des missions des services statistiques ministériels (en particulier en fusionnant le service statistique du ministère de l'Industrie avec l'Insee), suppression d'effectifs et mutualisation des fonctions support des directions régionales de l'Insee, délocalisation à Metz d'une partie des services (Insee, services ministériels, Dares, etc).

► Pour **les marins, les maîtres d'ouvrages routiers, les professionnels des forêts et de la filière bois**, les délocalisations imposées (sans concertation préalable) par le gouvernement en 2008 pour l'ENIM, le SETRA ou l'ONF vont entraîner des destructions de compétences publiques tout en déstabilisant les réseaux professionnels concernés dont ces services constituent la tête.

► Pour les fonctionnaires et agents publics de l'Etat de tous ministères et établissements sous tutelle, la perte de sens, l'individualisation à outrance, les attaques contre leurs droits statutaires, les suppressions de services et de postes, les mobilités forcées, les fusions et les délocalisations, la dégradation des conditions de travail, le mépris d'un management brutal et sans aucune considération, etc ont conduit à de **nombreux drames** (arrêts maladie, dépressions, suicides).

► La loi Hôpital Patients Santé et Territoires (HPST) et la création des Agences Régionales de Santé permettent la fermeture de pans entiers de services et d'établissements, et portent atteinte à l'organisation du système de Sécurité Sociale et de son réseau de l'assurance maladie.

Pour les malades, la démarche commerciale dans laquelle les établissements sont désormais engagés leur impose de **gérer les patients selon « leurs caractères rentables », de diminuer de manière arbitraire le temps d'hospitalisation, de faire payer de plus en plus d'actes directement par le « client », à savoir le malade.**

► La suppression des directions départementales des services de l'Etat (DDE, DDAF, DDASS, etc) et leur transformation en services préfectoraux au 1^{er} janvier 2010, sans aucune concertation locale et sans information, rend les services illisibles pour les usagers, les acteurs locaux et les collectivités qui ne retrouvent plus les services attendus. Les réorganisations permanentes des services, toujours en chantier suite aux suppressions continues d'effectifs contribuent à

l'absence de visibilité pour aboutir à l'absence de services publics territoriaux.

► Le 12 décembre 2007, lors des premières mesures RGPP le Président de la République décide la mise en place d'un opérateur privé pour organiser les examens du permis de conduire argumentant des délais d'attente trop long pour les candidats.

Dans le même temps, il annonce vouloir diminuer le coût de la formation à la conduite. Grand paradoxe alors que l'examen du permis de conduire effectué par des fonctionnaires d'État est alors un examen gratuit : en privatisant le service, les candidats auraient dû payer non seulement la formation à l'auto-école mais de plus un droit d'examen à l'entreprise privée en charge d'organiser les examens. Par la grève, nous avons fait échouer le processus.

En 2009, la réforme du permis de conduire annoncée par le gouvernement dans le cadre de la RGPP décrète l'augmentation artificielle du pourcentage de réussite de l'examen pratique voiture de 53% à 66%. En supprimant de la liste des erreurs éliminatoires à l'examen certaines infractions graves (comme un stop grillé) **le gouvernement est prêt à augmenter l'insécurité routière et les risques de mortalité des jeunes conducteurs uniquement pour faire des économies** (moins de moyens nécessaires aux épreuves en fixant arbitrairement un taux de réussite à 66 %).

► En matière de Logement, les mesures RGPP (mutualisation des ressources financières des organismes HLM, rénovation du 1% logement et de sa gouvernance et réorientation de l'utilisation des crédits, recentrage sur les zones prioritaires, baisse de 10% des plafonds de ressource donnant accès au secteur HLM) ont conduit à faire **des économies budgétaires sur une politique publique prioritaire et aux besoins pourtant gigantesques.**

Pour les organismes d'accès social à la propriété, pour les associations, pour les collectivités territoriales, l'éclatement des missions et l'absence de compétences spécialisées des services départementaux de l'Etat rendent **plus complexes le développement de logements sociaux, l'attribution de subventions et l'accès au logement des plus démunis.**

► Pour survivre aux réductions imposées par la RGPP, les établissements culturels doivent se tourner de plus en plus vers la recherche de ressources propres, ce qui conduit à **des augmentations des tarifs (pour les citoyens), à une marchandisation de la culture** et à une marginalisation des missions de service public (accueil qualitatif des handicapés, des publics socialement défavorisés...). L'accès à la culture est de plus en plus réservé aux plus riches.

► **Les consommateurs sont fragilisés** : la RGPP appliquée à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) conduit à une réduction de **450 emplois publics assurant la protection du consommateur**. Les services et les missions sont éclatés selon des directions différentes. Les 41 réseaux supra départementaux disparaissent. La réactivité stratégique de cette administration face aux crises, aux alertes, aux plaintes, pour la mise en œuvre de contrôles ou du principe de précaution pour les consommateurs est compromise.

► Les pêcheurs, les marins, les professionnels de la mer ne disposent plus de services spécialisés de proximité des affaires maritimes.

► Pour les 1300000 chasseurs français, la RGPP est synonyme de **moins d'Etat mais plus d'impôts** : les chasseurs paient individuellement une redevance annuelle de 38,89€ (permis départemental) ou de 213,71€ (permis national) qui alimente le budget de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) dont les moyens sont mutualisés avec d'autres services et dont les agents voient leurs missions totalement réorientées vers d'autres que la chasse suite à une décision RGPP. Cette manne de plus de 73 millions d'euros ne correspond à aucune prestation nationale de service spécifique pour cette activité.

► Pour **les acteurs des services publics du sport** : fermeture des Centres régionaux d'éducation populaire et de sport / privatisation de l'Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport / transfert au privé du service public de formation (officines privées de formation qui prennent en charge les Brevets Professionnels Jeunesse Education Populaire et Sports) / suppression de postes de professeurs d'EPS.

A LIRE

LA DESOBEISSANCE ETHIQUE Enquête sur la résistance dans les services publics

Toutes les missions de service public et leurs employés sont touchés par la « modernisation ». La dégradation qui en résulte est dénoncée dans un réquisitoire qui donne la parole à ceux qui refusent « en conscience » de faire de l'usager un client, de se soumettre au « tout comptable » Sans appel !

La Barje, une entreprise d'économie sociale favorisant le développement local solidaire Une étude de cas du Think Tank Pour la Solidarité

Denis Stokkink
Président de *Pour la Solidarité*



Depuis 2005, l'association **La Barje** exploite un bar-terrasse estival situé au bord du Rhône, à Genève. Cet acteur de l'économie sociale favorisant le développement local solidaire a fait l'objet d'une analyse du Think Tank européen **Pour la Solidarité** mettant en évidence le modèle entrepreneurial.

Projet économique, mais aussi projet social et écologiquement engagé : La Barje est en deux mots un projet durable. La cohérence des actions et réflexions, la démarche intègre qui y sont à l'œuvre méritent d'être épinglées. C'est le but de ce document, qui s'articule selon trois axes principaux d'analyse :

(1) Aspects économiques et entrepreneuriaux de l'activité : La Barje est un projet économique, un bar : rentabilité, création d'emploi, modes de gouvernance, sont autant de caractéristiques qu'il faut analyser pour juger de la pertinence du projet entrepreneurial ;

(2) Externalités positives émanant du projet : La Barje est une entreprise solidaire, basée sur des principes de coopération, d'efficacité, de viabilité. Ses gains sont à la fois matériels et extra-économiques, ce qui se manifeste par une série d'externalités positives : qualité des emplois, soutien apporté aux scènes artistiques et associatives locales, réhabilitation urbaine, mixité du public, utilisation rationnelle des ressources et promotion de produits durables ;

(3) Enjeux de société soulevés par l'expérience : à la croisée de l'économie sociale et solidaire, de la responsabilité sociétale des entreprises et du développement local solidaire, l'expérience de terrain qu'est La Barje soulève des enjeux qui dépassent largement son propre contexte social et géographique. Améliorer le bien-être individuel et collectif, construire des modes de gouvernance partenariale pour les territoires, réorienter les marchés publics, bâtir des modes de production et consommation durables : ce sont là quatre impératifs majeurs et globaux, qui doivent nous inviter, acteurs publics et privés, à repenser dès à présent les modes de développement économique.

Pour télécharger l'analyse, cliquez sur le lien >>> http://www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/Modelisation_La_Barje.pdf

Pour plus d'informations : >>> denis.stokkink@pourlasolidarite.eu

UNE AUTRE FACON D'ENTREPRENDRE

La parution du livre de **Jean-Louis Girodot** et **Scarlett Courvoisier** : « **Une autre façon d'entreprendre : Entretiens coopératifs** » (Le cherche-midi éditeur) est un événement dans le monde de l'économie sociale. Il s'agit d'une galerie de portraits pour rendre plus accessible, plus concrète et plus humaine l'idée de la coopération. Ce livre participe à l'effort commun entrepris par toutes les familles coopératives et de l'économie sociale pour promouvoir et développer leurs spécificités et leurs atouts.

Les personnalités interviewées : Jean-Claude Dettleux pour le GNC ; Patrick Lenancker, Jacques Landriot et Alix Margado pour la CGSCOP ; Marie-Noëlle Lienemann et Jean-Louis Dumont pour les coopératives HLM ; Guy Leclerc et Serge Papin pour le Commerce associé ; Philippe Merabet pour la Coopération et le Crédit Maritimes ; Etienne Pflimlin pour le Crédit Mutuel ; Jean Grave pour les coopératives de consommation ; Dominique Malgras pour UNICOOPTRANS ; Philippe Mangin pour COOP de France et Franck Thomas pour la FNCUMA.

« **Une autre façon d'entreprendre : entretiens coopératifs** » est le second ouvrage des deux auteurs qui ont publié chez le même éditeur en 2003 : « Une autre façon d'entreprendre : entretiens mutualistes ».

Souscription : infos@cherche-midi.com

LETTRE DU GUIDE DE L'ECONOMIE EQUITABLE

Intéressant dossier sur les banques coopératives et les assurances mutualistes, comportant dix propositions pour « améliorer leur fonctionnement : plus de démocratie, vers une économie équitable, vers une gouvernance des banques coopératives et des mutuelles plus coopérative et mutualiste »

>>> <http://sites.google.com/site/agirpouruneeconomieequitable/>

NOS ADHERENTS INNOVENT

L'OCIRP ET LE CINQUIEME RISQUE

Organisme Commun des Institutions de Rentes et de Prévoyance, l'OCIRP organise, en partenariat avec *France Info* et *Le Monde*, une nouvelle journée du cinquième risque de protection sociale sur la dépendance et la perte d'autonomie, en association avec les groupes de protection sociale : AG2R/La Mondiale, Audiens, D&O, Malakoff Médéric, Mornay, Novalis Taitbout, Réunica, Vauban Humanis, ainsi que l'UNPMF/MUTEX.

Cette nouvelle manifestation sera rythmée par deux tables rondes thématiques, suivies d'un débat politique sur les pistes de réforme du cinquième risque, animées par les journalistes Patrick Lelong de *France Info* et Jérôme Porier du *Monde*.

- ▶ La première table ronde traitera de la prise en compte globale de la personne en perte d'autonomie et des aidants, en termes de prévention et d'accompagnement (avec les caisses de retraite complémentaire, les groupes de protection sociale, les collectivités territoriales, les associations familiales) ;
- ▶ La deuxième table ronde sera axée sur les différents acteurs de l'assurance dans la couverture de la perte d'autonomie, sous forme de garanties et de services individuels et collectifs (groupes de protection sociale et mutualité).

Mardi 7 décembre 2010 de 8h30 à 13h30 à la Maison de Radio France, 116 av. du Président Kennedy, Paris XVIème

>>> prevoyance@ocirp.fr <http://www.ocirp.fr>

UNE NOUVELLE INITIATIVE DU GROUPE CHEQUE DEJEUNER

Le Groupe Chèque Déjeuner, en collaboration avec l'Agence du Service Civique présidée par Martin Hirsch, a élaboré un dispositif spécialement conçu pour les jeunes désireux d'accomplir un Service Civique : le Chéquier Volontaire.

Octroyé par les organismes accueillant des volontaires, ce nouveau moyen de paiement simplifie le quotidien du bénéficiaire, dans le cadre de son Service Civique, en facilitant la prise en charge de sa restauration ou de son hébergement...

Le Groupe coopératif enrichit ainsi la palette, déjà imposante, des moyens qu'il met en œuvre, en France et dans onze autres pays où il est présent, pour lutter contre la précarité et l'exclusion sociale.

Contact : Elise Naccarato enaccarato@chequedejeuner.fr

>>> www.groupechequedejeuner.com

TROPHEE DE LA FONDATION CREDIT COOPERATIF



C'est à la Fédération Française des Sociétés d'Aviron qu'est revenu le Trophée Jean-Louis Calvino de la Fondation Crédit Coopératif, pour l'ensemble de ses actions en faveur de l'intégration de sportifs en situation de handicap.

Le Trophée, un bronze, œuvre originale du sculpteur Daniel Graffin et un prix de 5 000 €, ont été officiellement remis le 26 septembre dernier par Jean Vintzel, Président de l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) et Jean-Pierre Mongarny, Secrétaire Général de la Fondation Crédit Coopératif. Le trophée Jean-Louis Calvino honore la mémoire d'un homme, héros de la seconde guerre mondiale, qui a œuvré à l'amélioration de la vie quotidienne des personnes handicapées. Jean-Louis Calvino était cofondateur de la FFH, puis fondateur de la FFSA, Vice-Président du Crédit Coopératif.

AGENDA

COVENTIS : le rendez-vous de toutes les entreprises de l'économie sociale

Créée par et pour les entreprises de l'économie sociale du Languedoc-Roussillon, [Coventis](#) est le fruit d'une volonté de ces entreprises de se rencontrer, de se connaître, de tisser des liens entre elles. Portée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES) et la Région Languedoc-Roussillon, en partenariat avec l'Europe, avec la participation de l'État, de la Caisse des Dépôts et Consignations, Coventis est l'opportunité pour ces entreprises :

- de développer des marchés à travers des conventions partenariales et des contrats commerciaux,
- de renforcer et de développer le réseau des entreprises de l'économie sociale en Languedoc-Roussillon.

Montpellier, 2 et 3 décembre 2010.

>>> [Renseignements : http://www.coventis.org/](http://www.coventis.org/)

>>> Novembre 2010, mois de l'économie sociale et solidaire : « [Sociale et solidaire, l'économie qui sait où elle va](#) ». Informations sur les manifestations organisées dans toute la France : www.lemois-ess.org

>>> Colloque « [Les ressources de la finance solidaire sont-elles suffisantes pour couvrir les besoins des entreprises et associations à forte utilité sociale ?](#) », organisé par FINANSOL. Paris, 9 novembre 2010. amelie.verone@finansol.org .

>>> Colloque international dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier 2010, organisé par l'ESEAC de l'IEP de GRENOBLE : « [Au-delà de la crise : un modèle économique en question. Enseignements et perspectives de l'économie sociale et solidaire](#) ». Grenoble, 22 et 23 novembre 2010. Responsables : daniele.demoustier@iep-grenoble.fr , fontan.jean-marc@uqam.ca , emmanuel.bayle@univ-lyon3.fr

>>> « [Agora des C.E.](#) », première édition organisée par le Crédit Coopératif, la MACIF et le Groupe Chèque Déjeuner. Avignon, 16 novembre 2010. www.cezam.fr

>>> Soirée-débat : « [Des banques coopératives dans un contexte de crise](#) », organisée par l'ESSCA. Angers, 23 novembre 2010. pascal.glemain@essca.fr .

>>> Journée « [Le cinquième risque de protection sociale. Dépendance et perte d'autonomie. Questions de priorité. Question de dignité](#) », organisée par l'OCIRP en association avec de nombreux groupes de protection sociale et en partenariat avec *France Info* et *Le Monde*. Paris, 7 décembre 2010. puthois@ocirp.org

>>> Rencontre transfrontalière entre la CRESS Nord Pas de Calais (France) et ConcertES (Belgique) « [Pour construire ensemble le futur de l'économie sociale et solidaire](#) ». 2 décembre 2010. liliane@concertes.be ou jcordier@cressnpdc.org .

>>> « [Forum Social Mondial](#) ». Saint-Louis du Sénégal, 6 au 11 février 2011, précédé d'un pré-forum, du 1^{er} au 5 février 2011 : Saint-Louis du Sénégal. <http://fsm2011.org/>

RENCONTRES DES INNOVATIONS SOLIDAIRES

Les **RIS** c'est au CNIT Paris La Défense, les 15 et 16 mars 2011 :

- Une exposition B to B réunissant les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Un colloque « Economie solidaire Vs Economie de marché. Quelles alternatives, quelles propositions, quelles initiatives pour plus de justice sociale »
 - Des ateliers

>>> Informations – inscriptions : jean.sammut@salon-ris.com

ADHESION AU CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux, ... Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est établi dans quinze pays. La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Informations-adhésions : info@ciriec-france.org

Si vous souhaitez contribuer à alimenter les *Brèves* : marcel.caballero@club-internet.fr

**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org

